

Le Grand Lac et le Lac de la Ponsonnière



Randonnée n°9730

Une randonnée proposée par Pabloparis

À 20mn de la ville de Monétier-les-Bains. Belle randonnée d'une journée où le point de vue final est magnifique. Vue sur le Grand Lac et le massif des Écrins.
Retour au parking par le même chemin.

Durée :	5h45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.58km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	852m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	852m	Régions :	Alpes, Cerces, Dauphiné
Point haut :	2566m	Commune :	Le Monétier-les-Bains (05220)
Point bas :	1714m		

Description

Stationner le véhicule sur le parking Le Pont de l'Alpe.

(D/A) En étant face aux bâtiments, le départ de la randonnée se fait à gauche du parking sur la D1091, face à l'hôtel restaurant l'Auberge les Amis.

En suivant le large sentier, atteindre dans le hameau d'alpage de l'Alpe du Lauzet.

(1) Parvenir au carrefour de 3 directions :

- un sentier à gauche, (apparemment, c'est un passage délicat),
- un deuxième à droite, c'est le Chemin du Roy,
- un troisième en face qui monte en bordure de la rive droite du torrent du Rif.

Emprunter ce dernier, c'est celui de liaison avec le GR®57.

Atteindre le carrefour du Clot des Vaches.

(2) Poursuivre à gauche sur ce GR® balisé Rouge et Blanc. Traverser le large vallon avant d'entreprendre une courte ascension pour déboucher au carrefour de la cabane du Berger

(3) Poursuivre à droite et sur un sentier très agréable au milieu des alpages terminer au Lac de la Ponsonnière.

(4) Entreprendre le retour par le même itinéraire pour rejoindre le parking **(D/A)**.

Informations pratiques

Nous avons bivouaqué au dessus du Grand Lac. La vue est tout simplement magnifique.

(1) Un gîte d'étape se trouve au hameau de l'Alpe du Lauzet.

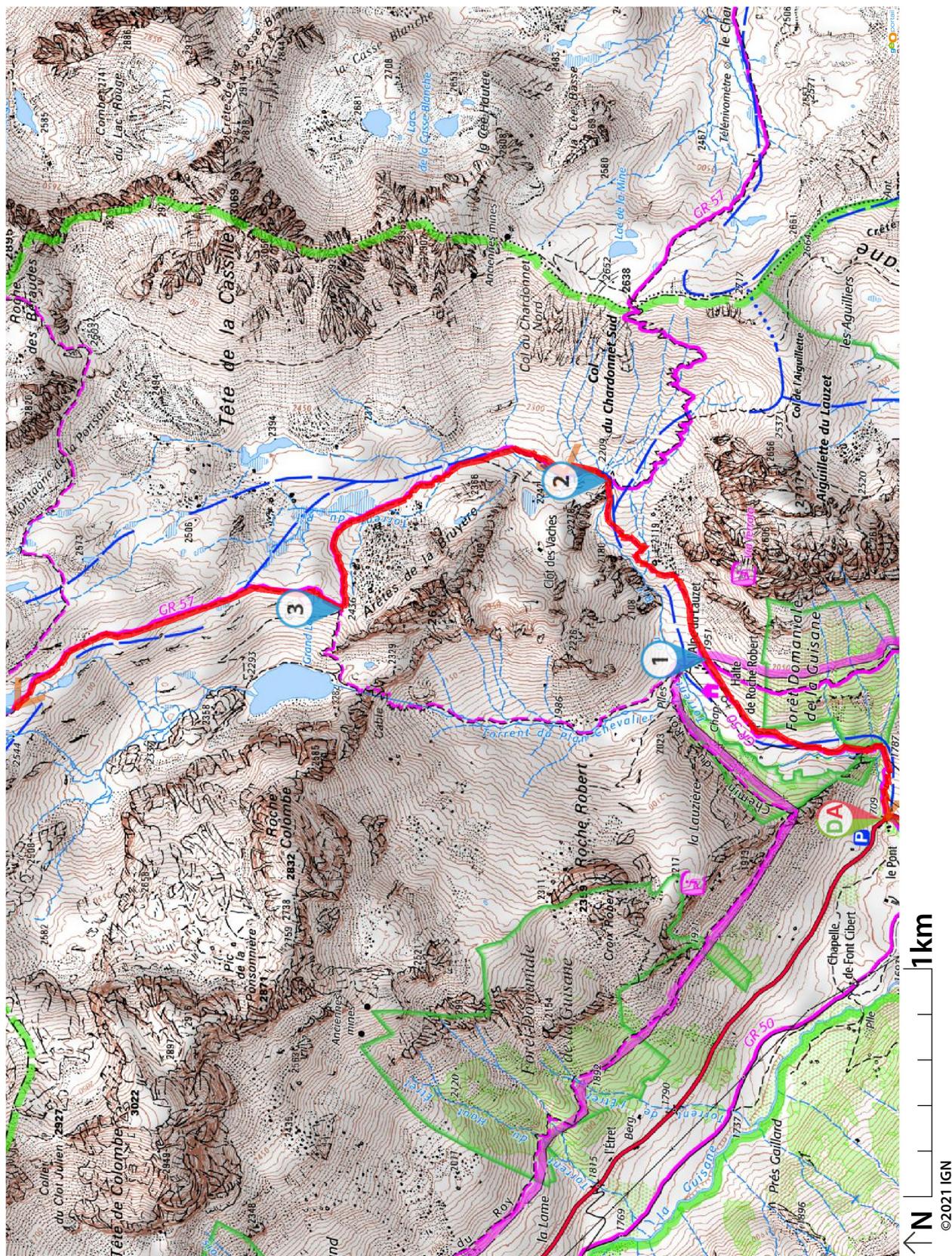
Une fontaine se situe à la bergerie au niveau du Grand Lac.,

A proximité

Vous pourrez peut-être apercevoir des bouquetins. Durant notre bivouac, nous en avons vu un qui longeait une crête. Le soleil se couchant, il se détachait magnifiquement.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-alpes-massif-des-cerces-le-grand-lac-et/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

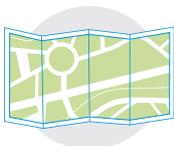
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.